Soigner son troupeau par l’homéopathie - approfondissement

Public cible
Eleveurs de ruminants en agriculture biologique, en conversion ou en agriculture conventionnelle, intéressés par la démarche de soins « alternatifs »

Objectifs
Savoir observer les animaux malades, rechercher les symptômes caractérisant l’animal malade et sa maladie et trouver le remède adapté dans le répertoire homéopathique Avoir le vocabulaire pour décrire un animal malade Connaitre les remèdes adaptés à des c

Enjeux
Cette action de formation s’inscrit dans la volonté des éleveurs et éleveuses des Hautes-Alpes d’améliorer les soins de leurs animaux. Agribio 05 a pour vocation d’accompagner les élevages hauts-alpins dans ces changements de pratiques en mettant en avant des techniques alternatives. Pour des raisons de qualité de produits, de coût, d’exigence du cahier des charges de l’agriculture biologique, et pour assurer le bien-être animal, les éleveurs s’intéressent de plus en plus aux méthodes de soins alternatives pour la gestion sanitaire du troupeau. L’homéopathie est une médecine peu agressive et non polluante apportant des résultats intéressants sur les élevages. L’homéopathie permet de limiter l’usage des traitements vétérinaires allopathiques de synthèse (antibiotiques, antiparasitaires, …). Cette médecine permet ainsi de respecter au mieux l’environnement, et d’éviter le développement de résistance aux antibiotiques.

Contenu
Séance 1 en collectif - 10 Novembre 2020 : Être autonome dans la recherche de remèdes homéopathiques

- Savoir regarder/observer ses animaux et lister toutes les observations
- Être capable de faire le tri dans les observations réalisées et définir ce qui relève d’un symptôme homéopathique ou non
- Être capable de traduire en langage répertorial les symptômes choisis
- Être capable de trouver dans le répertoire les rubriques définies
- Être capable de choisir un remède parmi les différents choix

Séance 2 en individuel – ½ journée entre le 10 novembre 2020 et le 19 janvier 2021 : Une séance est réalisée avec chaque stagiaire sur son exploitation, pendant laquelle l’intervenant met en situation le stagiaire, l’amène à mettre en pratique ce qui a été vu en formation à travers une étude de cas concret (observation d’un animal malade, description des symptômes et recherches de remèdes dans le répertoire homéopathique)

Séance 3 en collectif – 19 janvier 2021 : Savoir soigner les pathologies liées aux mises bas par l’homéopathie

- Retour sur la séance 2, échanges et discussions
- Connaitre les pathologies et soins homéopathiques liés aux mises-bas
- Savoir observer et détecter les pathologies liées aux mises bas, décrire les symptômes et rechercher les remèdes adaptés dans le répertoire homéopathique.

Séance 4 en collectif – 16 mars 2021 : Savoir soigner les plaies et urgences traumatiques par l’homéopathie

- Connaitre les pathologies et les soins homéopathiques liés aux plaies et urgences traumatiques
- Savoir observer et détecter les pathologies liées aux plaies et urgences traumatiques, décrire les symptômes et rechercher les remèdes adaptés dans le répertoire homéopathique.

Dates, lieux et intervenants

24 nov 2020 09:00 - 17:30 (7hrs)	Sur l'exploitation d'un stagiaire 05	Claire Martin, vétérinaire homéopathe dans les Hautes-Alpes, membre du GIE Zone Verte
24 nov 2020 (3hrs)	Chez le stagiaire 05	Claire Martin, vétérinaire homéopathe dans les Hautes-Alpes, membre du GIE Zone Verte
19 janv 2021	Sur l'exploitation d'un stagiaire	Claire Martin, vétérinaire homéopathe dans les Hautes-

Infos complémentaires

Durée de la formation 3.5 jour(s)
Date limite d'inscription 03/11/2020

Tarifs
Adhérent 891€
Non adhérent 891€
Non agricole 891€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour les non éligibles ou non finançables, contactez-nous.

Plus de renseignements
Agnès THIARD
elevage04-05@bio-provence.org
Agribio 05

Taux de satisfaction : %

Repas : tiré du sac. - Pour les études de cas, chaque participant apporte son propre répertoire homéopathique (si vous n’en avez pas, nous contacter)

Modalités d'accès :

09:00 - 17:30 (7hrs)	05	Alpes, membre du GIE Zone Verte
16 mars 2021 09:00 - 17:30 (7hrs)	Sur l'exploitation d'un stagiaire 05	Claire Martin, vétérinaire homéopathe dans les Hautes-Alpes, membre du GIE Zone Verte